

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Paris: Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 39; A. EWIG, Rue Flécher, 1.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez MM. BAYAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 Juillet 1879.

Chronique générale.

Le gouvernement est dans une période de déveine. Il a d'abord éprouvé en Angleterre un grave échec moral, et rendu plus significatif par la décision prise par le gouvernement anglais d'ériger au Prince impérial un monument portant cette inscription : A Napoléon IV.

Dans le Parlement, la journée d'avant-hier a encore été mauvaise, puisque le gouvernement a subi un triple échec.

A la Chambre, il a été battu deux fois, une première fois sur le droit de réquisition directe qui a été voté par 310 voix contre 432; une deuxième fois sur l'amendement Labadié relatif au dégrèvement des patentes, combattu par M. Léon Say, qui a été voté par 387 voix contre 97.

Au Sénat, il a été battu par la nomination de la commission hostile au projet Ferry. En effet, cinq commissaires sur neuf sont hostiles au projet, ce sont : MM. Jules Simon, élu dans le deuxième bureau, contre M. Honoré; M. Dagueneau, dans le quatrième, contre M. Testelin; M. de Voisins-Laverrière, dans le cinquième, contre M. Barthélemy Saint-Hilaire; M. de Parieu, dans le sixième, contre M. Gaston Bazile; M. Buffet, dans le septième, contre M. George.

Les commissaires favorables sont : MM. Foucher de Careil, élu contre M. Henri Fournier; Schoelcher, contre M. de Malleville; Pelletan, contre M. le baron Le Guay; et M. Bertauld, contre M. Laboulaye.

Ce résultat a produit une grande sensation, d'autant plus qu'en additionnant les votes on trouve contre la loi une majorité d'environ quinze voix.

M. Jules Simon sera probablement élu président de la commission sénatoriale, chargée d'examiner la loi Ferry. C'est M. Buffet qui sera rapporteur.

Dans le deuxième bureau, M. Jules Simon a fait une réfutation très-saisissante du fameux discours de M. Paul Bert; il a déclaré que toutes les citations produites à la tribune étaient tronquées, incomplètes ou incomprises, et que la morale catholique était absolument pure.

Il est possible que la discussion n'ait pas lieu dans la présente session.

D'après nos renseignements particuliers, le centre gauche sénatorial tout entier se montre résolu à rejeter l'article 7 de la loi sur la liberté de l'enseignement. Ce sera le seul moyen, disait hier matin un sénateur de ce groupe, d'ouvrir une crise ministérielle qui débarrassera le gouvernement de M. Jules Ferry.

Nous devons mettre le public en garde contre un renseignement parti d'une officine radicale et qui a été envoyé de Paris à un journal anglais, lequel va le reproduire avec un titre à sensation.

On fait dire que le prince Napoléon, avant de quitter Londres, aurait écrit un manifeste dans lequel il adhérerait à la République, et que ce manifeste allait être publié dans quelques jours. Il est absolument certain que le prince Napoléon n'a rien écrit.

M. Dufaure a déclaré à quelques-uns de ses amis qu'il était persuadé que la loi Ferry ne passerait pas au Sénat, et qu'elle sortirait du débat complètement discréditée dans l'opinion. M. Jules Simon est du même avis.

Le pétitionnement contre les lois Ferry, loin de se ralentir depuis le vote de la Chambre des députés, s'accroît considérablement.

Tous les jours, il arrive au Sénat des colis de feuilles remplies de signatures.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le pouvoir s'est vivement ému des nombreuses sympathies qui se sont manifestées non-seulement en France, mais aussi à l'étranger, autour d'un cercueil.

Aujourd'hui cette émotion se caractérise par un fait.

Le gouvernement a donné l'ordre de ne plus tolérer, à partir de ce moment, aucune manifestation publique en faveur du fils de France qui est tombé glorieusement sur un champ de bataille.

M. Gambetta fait poser en ce moment des fils télégraphiques dans son cabinet du Palais-Bourbon qui correspondront avec l'Elysée et avec tous les ministères. Simple prévoyance d'un homme qui veut avoir tout sous la main.

L'ARMÉE AUX SEULS RÉPUBLICAINS.

La République française termine ainsi un article :

« Nous ferons une seule observation : Quand on déteste le gouvernement de son pays, on a la pudeur de ne pas le servir. »

Nous prenons au sérieux la proposition du journal de M. Gambetta. Et puisqu'on veut une armée qui défende, non la France, mais la République, nous demandons qu'on n'exige plus l'impôt du sang de la part des jeunes gens propres au service et qui sont hostiles à la forme républicaine.

On verra alors combien de soldats compte l'armée républicaine. (Gazette de France.)

LA FÊTE AU PALAIS-BOURBON.

Tous les journaux ont parlé de la fête donnée lundi au Palais-Bourbon par M. Gambetta.

Le Barras de la nouvelle République n'a point osé inviter les femmes du personnel gouvernemental; — on ne sait trop pourquoi. Il a peut-être, en homme difficile, cherché vainement une Tallien, une Rémusat, une Listenay, une Récamier. Le beau sexe n'était représenté que par les dames du corps de ballet et quelques étoiles des scènes lyriques.

Mais les souvenirs du Directoire étaient rappelés par les costumes des danseuses habillées en incroyables et en merveilleuses. Idée maladroite, car le Directoire, n'en déplaise à M. Gambetta, a laissé le plus pitoyable souvenir; et sous notre gouvernement la comparaison se présente d'elle-même, et elle ne tourne pas à son avantage, tant s'en faut.

On ne nous dit pas si le corps de ballet a dansé le Pas des Victimes. Il y avait pourtant là sans doute des revenants de Nourméa qui eussent trouvé de bon goût de rappeler leurs exploits de la Commune.

On ne nous dit pas non plus si, parmi les jolies danseuses sur lesquelles M. Gambetta promenait le regard ardent de son œil unique, s'épanouissait Corallie ou la belle Aurélie Saint-Amour de Barras II, et si dans la foule se cachait le nouveau Coster de Saint-Victor qui doit la lui enlever?

On ne nous dit pas enfin si M. Duhamel a paru au salon, pour imposer la bonne tenue à tout ce monde-là!

Il paraît que cette fête était un peu une bouculade; voici ce qu'en dit l'Événement : « Ce n'est pas une foule, c'est un entassement confus, un amoncellement formidable, une purée humaine.

» Inutile d'aspirer à entrer quand on est dehors, et, pour ceux qui sont dedans, impossible de sortir.

» Nous avons la mince satisfaction de nous être faits prophètes de ce qui allait arriver, et d'avoir prédit que les personnes arrivant après huit heures et demie ne trouveraient plus aucune place. »

On a beaucoup remarqué, dit-on, un grand nombre d'officiers de tous grades. A ce sujet, il nous revient un bruit singulier.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE Autobiographie.

(Suite.)

J'étais à l'imprimerie depuis deux ans, et je venais d'entrer dans ma dix-neuvième année, lorsqu'une fluxion de poitrine, en six jours, nous enleva mon père. Ce fut le signal de la dispersion pour mes deux frères, qui, l'un employé de commerce et l'autre sculpteur sur bois, quittèrent tous les deux la ville natale.

La plus jeune de mes sœurs, qui se maria la première, épousa un honnête menuisier, et l'aînée devint la femme du garçon qui pendant deux ans, sous le nom de ma mère, continua de faire valoir l'établissement dont il devait prendre la suite. J'avais donc vingt ans lorsque ma mère quitta la maison où ma sœur allait lui succéder. Elle loua dans le même quartier un petit appartement, et je continuai d'habiter avec elle; cela fut cause que je ne me mariai pas, ce que je tenais à dire tout de suite, afin que le lecteur ne s'attende pas à trouver dans ma vie une suite d'événements compliqués. Ma mère avait quarante-quatre ans à la mort de

mon père, et j'ai pu la conserver avec moi quarante-un ans. Lorsque je la perdis, j'en avais moi-même cinquante-neuf, et elle en avait quatre-vingt-cinq. Énergique et active jusqu'au dernier jour, elle mit autour de moi l'ordre, l'économie, et je pus, grâce à elle, me livrer tout entier à mon goût pour la réflexion et l'étude.

En dehors du travail de l'atelier, ma vie resta libre de tous soins. Je me sentais, avec ma mère, surveillé et gardé providentiellement. L'excellente femme s'était habituée d'ailleurs à voir en moi un personnage extraordinaire. Elle avait naturellement une forte tendance, comme toutes les mères, à s'illusionner de ce côté-là; mais deux ou trois circonstances avaient contribué à augmenter son illusion.

J'avais environ trente ans, lorsque, après d'assez patientes recherches, je m'avais écrit et d'imprimer de mes mains une brochure sur l'histoire de la typographie dans la ville que nous habitions. Cette brochure fut cause que trois ou quatre ans plus tard je fus nommé de l'Académie de cette même ville, puis membre du conseil des prud'hommes, puis finalement conseiller municipal. C'était pour ma mère le comble des honneurs où pût jamais atteindre le fils d'un simple boulanger.

Je dois ajouter qu'entré à l'imprimerie sous les auspices de notre voisin Cardot, à l'âge de quinze ans, ainsi qu'on l'a vu, j'y suis encore à l'heure où

j'écris ces Mémoires, bien qu'arrivé à l'âge de soixante-deux ans.

J'ai changé de patron deux fois, parce que le premier mourut, et que le second vendit son imprimerie et son journal; mais je n'ai jamais changé d'atelier, et nous sommes plusieurs dans le même cas.

Quant au bonhomme Cardot, voilà, je crois, vingt-huit ans que nous l'avons perdu. Il mourut le composteur à la main, frappé d'apoplexie, à l'âge de soixante ans.

On excusera, je l'espère, ces renseignements autobiographiques; ils m'ont paru nécessaires pour bien faire comprendre la causerie qui va suivre.

Je retourne donc, après ces explications, à mes années d'apprentissage.

J'avais eu d'abord, ainsi qu'on l'a pu voir, une grande tendance à la raillerie; mais je n'avais pas tardé de comprendre que s'il y a grandement lieu à rire des hommes, il y a lieu aussi à les aimer et à les respecter. Notre grand diable de rédacteur en chef, avec ses longues moustaches, ses six pieds de haut et sa mélancolie, m'amusa d'abord, et finalement je le pris en amitié. Chose singulière, cet homme qui ne se déridait jamais, dont le visage même paraissait privé des muscles du rire, on lui faisait du bien en riant devant lui. Il avait une femme et des enfants qu'il aimait beaucoup; mais, ne pouvant les égayer lui-même, il était heureux

de les égayer par autrui. Étranger à la ville dont il rédigeait le journal, il ne s'y était créé, à cause peut-être de son humeur sombre, qu'un très-petit nombre de relations. Je fus donc un jour bien surpris (c'était quelques mois seulement après la mauvaise plaisanterie dont j'ai parlé) de l'entendre me dire :

— Jean, êtes-vous libre de vos dimanches ? — Oui et non, Monsieur; je suis libre, mais à la condition d'avoir ma mère avec moi, quand nous ne passons pas la journée chez ma sœur. — Où demeurez-vous ? — Rue au Chat, 23. — Ma femme et moi nous désirons connaître M<sup>lle</sup> votre mère. Quand la trouve-t-on chez elle ? — Tous les jours, Monsieur, excepté le dimanche, où nous nous promenons ensemble.

Le lendemain, achevant de dîner, ma mère et moi, nous vîmes arriver le rédacteur en chef accompagné de son épouse, presque aussi haute que lui, mais de figure moins rébarbative.

Je fus au fond extrêmement touché de cette démarche si pleine de cordialité et de bonhomie. Le rédacteur en chef d'un grand journal visitant le premier et invitant à dîner un simple typographe, ce n'est pas un fait ordinaire, et je compris très-bien ce qu'il avait d'honorable pour celui qui en prenait l'initiative.

(A suivre.)

M. Gambetta, qui se croit un peu général, toujours comme Barras, voulait à tout prix des officiers. Il lui fallait des uniformes à sa fête du 14 juillet, la prise de la Bastille par l'émoule devant être un aimable souvenir pour l'armée.

Il aurait donc envoyé seize invitations par régiment de cavalerie et un peu plus par régiment d'infanterie. Mais des vellétés de refus se seraient manifestées, et alors le Président-Pacha se serait adressé au ministre de la guerre qui aurait pesé sur les colonels afin d'obtenir la présence à sa fête des officiers récalcitrants. Il n'y a pas eu ordre comme pour un service commandé, les règlements ne le permettaient pas; mais les instances, dit-on, ont été telles que tout officier, en cas de refus persistant, pouvait être passible d'arrêts.

Voilà comment l'armée était représentée dans les salons du président de la Chambre.

En somme, d'après ce que nous lisons, il n'y a eu de bon dans cette fête que deux choses: le buffet et la musique; — le buffet, parce que la cuisine est toujours excellente en France, — la musique, parce qu'on a joué du Rossini, du Mozart, du Méhul, du Gounod, de l'Amboise Thomas. La *Marseillaise* seule détonnait au milieu de ces chefs-d'œuvre; mais on nous dit qu'elle n'a été applaudie que par MM. les ministres.

Si M. Gambetta avait pu entendre ce qui se disait dans la foule des curieux qui stationnaient lundi soir aux alentours du Palais-Bourbon, il n'aurait été que très-peu flatté de l'impression que sa fête causait sur le peuple, le vrai peuple, celui qui n'était pas dans les salons.

Nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que l'homme du 4 septembre baisse singulièrement dans l'esprit de la population ouvrière; ce ne sera pas sa façon de méridional qui lui rendra sa popularité perdue.

LES EMBARRAS DU PARTI BONAPARTISTE.

Plutôt pas d'empire que certain empire; a dit M. de Cassagnac, et ce certain empire est celui du prince Napoléon.

Laissons M. de Cassagnac exposer les embarras du parti bonapartiste:

« Encore une fois, écrit-il, je ne nie pas les droits du prince Jérôme, pas plus que je ne nie les droits du comte de Chambord, et si je me tenais sur le seul terrain des droits, M. le comte de Chambord, n'en déplaise à tous les impérialistes, en a autant et plus que n'importe quel candidat au pouvoir.

Mais il s'agit pour moi d'une solution pratique.

Les deux grands tiers du parti impérialiste ne veulent pas du prince Jérôme; c'est une vérité qui crève les yeux. Tout le monde le murmure à voix basse, et je ne fais que le répéter tout haut. »

Les raisons de cette aversion sont inutiles à exposer, chacun les connaît, aussi le Pays a raison d'écrire:

« Se livrer à lui, sur la foi d'un avenir plein d'hypothèses, et avec la connaissance que nous avons d'un passé trop connu, serait une incompréhensible folie. »

Donc les bonapartistes en sont réduits à dire: « Des gages d'abord, des garanties d'abord, et puis nous verrons. »

Le prince Napoléon n'a pas encore répondu; sa prudence bien connue lui interdit une déclaration officielle; mais ses amis ont parlé pour lui. Au premier rang de ceux-ci figure M. Renan qui, sous le pseudonyme de *Patiens*, a tracé du chef actuel des Bonapartes le portrait le plus flatteur. Voir le drapeau du nouvel Empire arboré par M. Renan, quelle désillusion pour les bonapartistes catholiques!

Le programme des amis du prince Napoléon vient d'être exposé dans une brochure publiée par l'un d'eux. « Que vont devenir les bonapartistes? » se demande M. Georges Lachaud, et il répond: Le bonapartisme penchait à droite, il doit reprendre sa mission démocratique, et le prince Jérôme est singulièrement propre à remplir cette mission. Quant aux conservateurs « qui se sont rangés derrière l'Empire sans rien comprendre à sa pensée, » ils n'ont qu'à partir et à se rallier à la Monarchie qui peut seule les défendre avec logique et profit. »

« Alliés encombrants et dangereux », ils

ont compromis l'Empire par leurs « furibondes professions de foi religieuses. » Les conservateurs à outrance vont bientôt s'enfuir à tire d'aile, rien ne les retient plus. Tantôt mieux! car les bonapartistes comprendront leur véritable rôle... L'Empire n'est essentiellement conservateur, ni dans ses origines, ni dans ses traditions, ni dans ses conséquences. »

« L'Empire a donc à se renouveler et il est bien fait pour effrayer les réactionnaires. » En effet, voici comment l'Empire renouvelé comprend la liberté de l'enseignement:

« Qui dira jamais quelle division profonde jette dans ce pays l'instruction congréganiste, quels jeunes gens différents des autres elle sait former? Education sentimentale, s'il en fut, qui fait des héros plutôt que des hommes, et grâce à laquelle on apprend plutôt à mourir qu'à vivre utilement. Ce serait une œuvre de géant que de supprimer ces écoles de chrétiens convaincus, c'est-à-dire d'ennemis déterminés des idées modernes: ennemis qui, leur vie durant, garderont la marque indélébile de la maison religieuse. »

Le prince Napoléon donne la main à M. J. Ferry, aussi sera-t-il abandonné par tous les catholiques qui penseront: « Pas d'empire plutôt qu'un certain empire. » L'auteur de la brochure le prévoit bien quand il dit: « Aujourd'hui une fraction des bonapartistes, conséquente avec ses aspirations et ses idées, ira à la monarchie. »

Cette infraction de bonapartistes comprend, comme le dit M. de Cassagnac, « les deux tiers du parti. » Ces conservateurs bonapartistes par résignation et légitimistes par goût, reviendront à la Monarchie, ils entendent la voix de l'auguste prince qui leur dit: « Si je rentre en France, ce ne sera que pour faire la conciliation, et je crois que moi seul je puis en faire... Un jour viendra, jour heureux de conciliation, où tous les hommes sincères de tous les partis, de toutes les opinions, abjurant leurs trop longues divisions, se réuniront sur le terrain des principes monarchiques et des libertés nationales pour servir et défendre notre commune patrie. »

Nous lisons dans une correspondance particulière de Londres:

« Les détails ne vous ont pas fait défaut sur la touchante cérémonie de samedi: je ne reviendrai pas sur les obsèques du prince Louis-Napoléon. Les Anglais ont été justement froissés de toutes les mesquineries du gouvernement républicain, de la pitoyable susceptibilité dont il a fait preuve; on n'a pas pu s'empêcher de remarquer tout haut que la Monarchie se serait montrée plus généreuse et ne se serait pas offusquée des honneurs rendus à la dépouille mortelle d'un jeune Prince qui a honoré la France par sa mort héroïque. On a été péniblement impressionné de ne pas voir l'uniforme français plus largement représenté à Chislehurst: un seul officier, un capitaine a eu le courage de montrer ses épaulettes; il est vrai que son âge, voisin de la retraite, lui permet de braver les foudres de la République. »

Cette triste circonstance a été pour la Religion catholique l'occasion d'un triomphe nouveau pour elle. Sans parler des cérémonies religieuses auxquelles l'armée anglaise s'est associée au Cap, pour la première fois depuis la Réformation on a vu dresser un autel et dire la messe à bord d'un bâtiment de guerre britannique. Tous les jours, pendant la traversée, le Révérend D'Rooney a célébré le Saint-Sacrifice à bord de l'*Orontes*. Mais ce n'est pas tout: le clergé catholique, revêtu de ses insignes et ayant à sa tête M<sup>r</sup> l'évêque de Southwark, est venu recevoir processionnellement le corps du prince à Woolwich et a pris part publiquement avec l'armée anglaise à la cérémonie funèbre du lendemain.

La reine Victoria, dans la tribune élevée pour elle dans le parc de Camden-House, a assisté pour la première fois à une cérémonie catholique; pour la première fois aussi depuis la reine Elisabeth, on a vu un évêque catholique, mitre en tête, la crose à la main, parcourir les rues d'une ville anglaise.

Sa Majesté était très-émue, la princesse Béatrice plus encore. Nous ne voulons pas rechercher l'idylle sous le drame. On se disait tout bas que le Prince impérial et la dernière fille de la reine Victoria s'aimaient

tendrement; que les obstacles que leur affection avait rencontrés n'avaient pas été étrangers à la résolution du Prince de partir pour le Cap. Espérait-il les vaincre ou désespérait-il d'en triompher? La tombe n'éclaircira pas le mystère qu'elle a englouti.

Encore un détail. Les dernières nouvelles du Cap, qui contiennent le rapport du lieutenant Carey sur la mort du Prince impérial, ne jettent pas un jour nouveau sur cette lugubre question. Toutefois, un correspondant fait connaître que le Prince impérial portait l'uniforme de capitaine d'artillerie, et que le sabre qu'il avait au côté était celui que Murat avait brandi dans vingt batailles. C'est cefer à la main, faisant face aux Zoulovs, qu'il tomba percé de 17 coups de sagaie. »

### Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le ministre de l'instruction publique a fixé au lundi 4 août l'ouverture des vacances et au lundi 6 octobre la rentrée des classes dans les lycées et collèges de l'académie de Rennes.

La distribution des prix de l'Institution Saint-Louis de Saumur aura lieu le jeudi 31 juillet, à une heure après midi, sous la présidence de M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers.

Les travaux de dessin seront exposés le jeudi 31 juillet, à huit heures du matin, jusqu'après la distribution.

La distribution solennelle des prix aux élèves des Ecoles chrétiennes de la montagne du Fort et de la rue de la Visitation aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> août, à une heure, dans la cour de l'Institution Saint-Louis, rue d'Alsace.

Le programme des fêtes musicales des Sables-d'Olonne vient d'être publié. Elles auront lieu les dimanche 3 et lundi 4 août, et comprendront des concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares, suivis d'un grand festival.

Cinquante sociétés (4,700 exécutants) prendront part à ces fêtes. Dans la liste, nous remarquons la musique de l'Ecole mutuelle de Saumur.

Les récompenses consisteront en couronnes de vermeil, médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Théâtre de Saumur. — On nous annonce, pour mardi prochain 22 juillet, une seule représentation extraordinaire donnée par les artistes du théâtre de l'Odéon.

Le spectacle se composera de l'AVARE, comédie en 5 actes, de Molière, et d'une comédie en un acte, *Marion et Frontin*.

Nous publierons demain une note concernant les artistes parisiens qui joueront dans cette représentation.

Le propriétaire de l'Usine à gaz de notre ville se montre toujours homme de progrès. Sans cesse à la hauteur des découvertes modernes, et de ce qui concerne son industrie, il prend un soin tout particulier de faire profiter son établissement, et par conséquent la ville de Saumur, des derniers perfectionnements.

Dimanche dernier, M. Stears a inauguré sur la place du Roi-René quatre lanternes, conformes au modèle usité rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Ces appareils donnent une lumière bien supérieure à celle des becs actuels, et rivalisent sans peine avec la lumière électrique. C'est un des premiers essais de ce système en province.

M. Stears destine ces nouvelles lanternes à notre ville: deux seront établies sur le trottoir du théâtre et les deux autres devant l'hôtel de M. le Général.

Nous ne pouvons que féliciter le propriétaire de l'Usine à gaz de cette heureuse innovation.

Samedi prochain 19 juillet, à onze heures du matin, une messe pour le repos de l'âme du Prince impérial sera célébrée à Saumur, dans l'église Saint-Pierre.

LE MELODIUM. Un instrument nouveau ou peu connu, un artiste qui en joue avec charme et talent, qui en tire des effets surprenants, c'est

une bonne fortune dont les dilettantes de notre ville doivent toujours être heureux de profiter.

Voici en quels termes un journal de Caen rend compte d'une soirée musicale donnée au salon artistique de Montauban:

« M. Royer est un musicien exceptionnel, qui joue du *Mélodium* à la perfection. Connaissez-vous ce nouvel instrument? Il a quelque parenté avec le mélophone, à cette différence qu'il a les sons plus harmoniques. »

« Sous l'archet à soufflerie et grâce aussi au petit clavier dont est doté le manche du *Mélodium*, l'artiste habile en tire des accords enchanteurs et de ravissantes *canzons*. C'est tour à tour le violoncelle qu'on entend, la clarinette expressive et la flûte. »

« On ne se lasserait jamais d'écouter les morceaux d'*Haydée*, de *Guillaume Tell*, du *Trouvère*, *l'Italienne à Alger*, le *Carnaval de Venise* et le grand air du 4<sup>e</sup> acte de *Lucie*, que M. Royer rend avec un charme particulier. »

« Toutefois, la guitare nous semble être l'instrument favori de M. Royer; entendez une de ses créations: la *Retraite de Malakoff*, véritable onomatopée musicale où l'artiste imite non-seulement le galop précipité des chevaux, mais encore le son bruyant du tambour, etc., etc. »

M. Royer est en ce moment dans nos murs; il est accompagné de sa fille, âgée d'à peine 14 ans, qui chante avec beaucoup de goût. Nous souhaitons à M. et M<sup>lle</sup> Royer le plus complet succès.

Les trois sénateurs de Maine-et-Loire ont voté pour le projet de loi relatif au classement des chemins de fer du réseau complémentaire d'intérêt général.

Nous extrayons du compte-rendu de la séance du Sénat du samedi 12 juillet les passages suivants, relatifs aux chemins de fer de notre région:

« 54. Niort à Montreuil-Bellay avec embranchement sur Montcontour. — (Adopté.) »

« Benet à la ligne de Niort à Ruffec. — (Adopté.) »

« 56. De la limite de la Sarthe (vers La Flèche) à Saumur, et raccordement des gares de Saumur. — (Adopté.) »

« 57. Saumur à Château-du-Loir, par ou près Noyant et Château-la-Vallière, avec raccordement de Saumur à la ligne de Château-du-Loir à Saint-Galais. — (Adopté.) »

Nantes à Segré. — Adopté.

Ici, il y a un amendement de MM. le baron Le Guay, le général marquis d'Andigné, Achille Joubert, le général Dubois-Fresney, Monnet, Taillefer, le général vicomte de La Jaille et l'amiral de Montaignac.

Il consiste en ces mots:

« Inscrire après le n<sup>o</sup> 60, Nantes à Segré: n<sup>o</sup> 60 bis, Segré à la Possonnière. »

Voici les conclusions de la commission:

« Ligne comprise au projet de loi présenté le 4 juin 1878 à la Chambre des députés. »

« Le rapport du général d'Andigné prévoit une ligne de Candé à la Possonnière. »

« La commission propose le renvoi au ministre, pour études, d'une ligne de la Possonnière à Candé ou à Segré. »

M. le général d'Andigné. — Messieurs, les auteurs de l'amendement viennent vous dire qu'ils acceptent, puisqu'ils ne peuvent pas avoir davantage, le renvoi au ministre. Mais ils espèrent que cette ligne sera l'objet d'une bienveillance toute spéciale de sa part, puisqu'il en avait lui-même reconnu l'utilité et l'avait fait figurer dans le projet de loi qui, le 4 juin 1878, avait été déposé à la Chambre des députés.

J'espère donc que cette ligne, ainsi que celle n<sup>o</sup> 79 bis, de Cholet à Saumur, dont je vais vous dire un mot pour ne pas remonter à la tribune dans un instant, seront parmi celles qui ont été concédées comme lignes d'intérêt local dans le département de Maine-et-Loire, mais non déclarées d'utilité publique, et feront partie du premier classement supplémentaire qu'il sera possible de faire.

M. le ministre a la bonté de me faire un signe d'assentiment; je l'en remercie et j'en prends acte.

M. le rapporteur. — La commission et le ministre sont d'accord avec les auteurs de l'amendement. (Le renvoi est prononcé.)

« 79. — Veilluire à Parthenay, par Fontenay-le-Comte et Breuil-Barret, et Fontenay-le-Comte à Cholet. — (Adopté.) »

Ici, il y a un amendement de MM. le baron Le

Guay, le général marquis d'Andigné, Achille Joubert, Monnet et Taillefer. Il est ainsi conçu :

« Inscrite après le 79, Velluire à Cholet : 79 bis, Cholet à Saumur. »

Avis de la commission :

« Déjà renvoyé, pour études, par la Chambre des députés. »

« La commission propose de prononcer également ce renvoi. »

Il n'y a pas d'objection ?

M. le général d'Andigné. — Nos observations ont porté tout à l'heure sur cette ligne en même temps que sur celle de Segré à la Possonnière.

M. le président. — Le renvoi est prononcé.

#### DEPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Avis à MM. les Éleveurs.

Le Chef d'escadrons commandant le Dépôt de Remonte d'Angers informe MM. les Éleveurs que, dans le but de venir en aide à l'élevage du cheval de guerre, et pour leur permettre de livrer, avant les pluies d'automne et les premiers froids d'hiver, une partie des animaux qu'ils destinent à la Remonte, M. le ministre de la guerre a autorisé l'achat, par les Comités de Remonte, du CHEVAL DE SELLE DE TROIS ANS ET DEMI, c'est-à-dire né en 1876, à partir du 1<sup>er</sup> OCTOBRE de cette année, sous la réserve toutefois que ces animaux auront un développement complet et seront susceptibles d'être dirigés de suite sur les régiments. Ceux qui ne seraient pas dans ces conditions seront ajournés aux achats ultérieurs.

#### LES GONDOLES

De Souzay-sur-Loire.

Le dimanche 6 juillet, des gondoles très-peu vénitiennes glissaient doucement sur les eaux limpides de la Loire; puis soudain des voix harmonieuses de jeunes gens et d'enfants se font entendre; les échos d'alentour répètent vingt fois l'Ave Maria Stella adressée en passant à la Vierge aimée des Saumurois, Notre-Dame des Ardilliers. Après cette hymne de la prière, ces enfants laissent tomber sur les flots que dorsaient les derniers feux du jour ce chant joyeux : Que la Loire est belle...

La foule, qui ne s'attendait pas à ce nouveau concert au Lido, se presse nombreuse sur les quais de Saumur, pour voir d'où venaient ces chants, cette musique harmonieuse, cette fanfare, ces clairons et ces tambours. Bientôt elle a reconnu l'abeille dorée de l'Institution Saint-Louis. C'était en effet Saint-Louis qu'apportait doucement, joyusement, notre beau fleuve aux gracieux rivages.

D'où viennent donc ces enfants ? Comme ils sont heureux ! Quelle bonne soirée ils ont passée ! D'où ils viennent, je vais vous le dire, mon cher ami, puisque il vous a été impossible d'assister à notre fête : ils arrivent de Souzay. Ils étaient heureux, ces chers enfants, et leurs excellents maîtres de donner à leur vieux professeur de dessin un témoignage de sympathie et d'affection. Merci !!!

Vous connaissez la gracieuse et charmante église de Souzay, si coquettement assise au bord du grand fleuve. Vous savez mieux que par oui-dire, que, grâce au souvenir de mes anciens élèves, aux offrandes de bons amis et de généreux paroissiens, j'ai pu placer huit beaux vitraux dans les fenêtres géminées de cette église terminée en 1588.

Pour faire comprendre quel prix je mets à la décoration et à l'embellissement de ce temple de Jésus-Christ, combien je suis reconnaissant envers ceux qui me viennent en aide, j'ai voulu que l'inauguration et la bénédiction de ces vitraux fut une fête magnifique. Elle l'a été, grâce à mes paroissiens, grâce au concours empressé de Saint-Louis et d'amis dévoués de Saumur, de Dampierre, de Varennes, de Chanteloup, etc.

Je ne ferai point la description de ces vitraux. Déjà, à l'occasion du vitrail de saint Maurice, je vous ai parlé assez longuement de la peinture sur verre. Je ne puis néanmoins me dispenser de dire un mot du vitrail récemment posé, la Résurrection de saint René par saint Maurille, évêque d'Angers, qu'a si généreusement offert à l'église de Souzay M. René Limonier, de Champigny, en mémoire du mariage de sa fille, M<sup>lle</sup> Estelle, avec le docteur Edgard Quintard, un de mes anciens élèves.

Ce sujet ne présentait pas de médiocres difficultés, mais ces difficultés n'arrêtaient pas notre ami M. Livache, de Paris.

Avec une composition de cette force, M.

Clamens pouvait donc avec assurance donner à son pinceau toute sa hardiesse, toute son ampleur; laisser glisser la lumière avec harmonie sur les personnages principaux, et, par de savants et vigoureux effets, ramener les premiers plans à leur place; donner à son ciel toute sa limpidité, et, par un véritable tour de force, faire disparaître presque complètement la mise en plomb. Ce vitrail, savamment composé, artistement exécuté, est, il faut dire le mot, une œuvre hors ligne.

Je ne parlerai pas du petit vitrail : le Repos de la sainte Famille; comme c'est moi qui l'ai composé et dessiné, j'ai bien des raisons pour me taire; seulement c'est un souvenir que je lègue à mon église. Reçu membre de la Sainte-Famille (1) le jour de ma première messe, j'ai voulu chaque matin, avant d'offrir le saint sacrifice, avoir ce jour présent à ma mémoire et surtout à mon cœur. Aussi ai-je fait écrire au bas : En recuerdo de mi primera misa, 1852.

Mais revenons à notre cérémonie; elle fut présidée par M. le curé de Chanteloup, qui s'était empressé de répondre à l'appel de son ancien élève. Les vêpres furent chantées en chœur et avec entraînement par les élèves de Saint-Louis; l'harmonium était tenu par M. Bassy, curé de Varennes. A la fin des vêpres, M. Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, est monté en chaire et a fait une allocution comme il sait les faire; il y a mis tout son cœur, toute son âme; il rendait service à un vieil ami, cela dit tout.

Après le sermon, la musique de Saint-Louis a exécuté un magnifique morceau. Comme toujours, M. Halbert tenait à être agréable et à faire plaisir, il a parfaitement réussi; je l'en remercie.

Une quête a été faite par M<sup>lle</sup> J. de F... et M. A. P... de M... Notre jeune et charmante quêteuse et son cavalier firent la chose avec tant de simplicité et de bonne grâce, que personne ne refusa de donner son obole; ce sera la première mise de fonds pour les vitraux qui restent encore à placer.

La cérémonie se termina par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, où des artistes distingués se firent entendre.

Après un goûter servi avec grâce par nos aimables châtelaines, les élèves se rendirent au bord de la Loire pour s'embarquer sur les gondoles improvisées qui devaient les conduire lentement mais gaiement jusqu'à Saumur. Une foule nombreuse et sympathique suivait le long du quai de Souzay les barques qu'emportait le fleuve, applaudissant aux chants et à la musique de cette charmante jeunesse qui gardera longtemps le souvenir de notre fête et des gondoles de Souzay-sur-Loire.

O. BARILLER,  
Curé de Souzay.

#### On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire.

La prise de la Bastille, dont on parle beaucoup depuis quelques jours, eut, à Tours, dans le temps où ce glorieux événement arriva, un certain retentissement.

En 1789, il y avait à Paris un maçon nommé Palloy, qui s'imagina d'exploiter patriotiquement la démolition de la Bastille. Il s'imagina de fabriquer avec les pierres provenant de la vieille forteresse une foule de petites bastilles qu'il envoya à toutes les administrations du département et du district. Ces objets, hauts de 30 à 40 centimètres, portaient sur une face l'effigie de Louis XVI, et sur une autre le nom du donateur ainsi désigné : LE PATRIOTE PALLOY.

Après la mort de Louis XVI, Palloy éprouva le besoin d'envoyer de nouvelles bastilles aux administrations départementales, celle qu'il avait précédemment offertes ne pouvant plus être conservées parce qu'elles portaient l'effigie du roi.

Le 28 juillet 1793, il adressa au Conseil général d'Indre-et-Loire une nouvelle pierre sur laquelle on avait gravé les Droits de l'Homme et les vers suivants :

O Siècle de raison et de philosophie !  
Sur ce triste témoin du mépris de tes rois,  
Pour ta liberté, pour ta vie,  
Tu lis, Français, tes respectables droits.

L'arrivée de cet objet précieux fit sensation à Tours. La caisse qui le contenait fut solennellement ouverte dans une séance toute spéciale du Conseil général, et quatre discours, prononcés par les plus habiles orateurs de l'assemblée, saluèrent l'apparition du cadeau de Palloy.

La petite Bastille fut placée dans la salle des

(1) Fondée à Bordeaux en 1820 par M. l'abbé Noailles (Pierre-Bienvenu), missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Bordeaux et de Montpellier, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, mort le 8 février 1861.

délibérations, puis, les mois et les années se succédant, on finit par n'y plus penser. Un beau jour, elle fut mise à la porte, et depuis on n'en a plus entendu parler.

Ce vénérable bibelot est-il aujourd'hui au musée ou dans quelque coin des greniers de la préfecture ? Nous l'ignorons.

Palloy, qui avait fait ce don splendide à la ville de Tours, est mort le 19 janvier 1838. Vainqueur de la Bastille, il modifia plus tard ses opinions selon le vent de la politique. Il fit des vers en l'honneur de Louis XVIII, et il en adressa également à Charles X et à Louis-Philippe. Ce dernier lui accorda une pension de 500 francs.

Parmi les questions qui ont motivé le voyage que M. de Freycinet a fait, l'année dernière, à Nantes, une des plus importantes est celle des travaux à faire pour améliorer la basse Loire, entre Nantes et la mer.

De Nantes à la Martinière, le fleuve présente des profondeurs d'eau suffisantes pour la navigation, et il est possible de les entretenir au moyen de dragages; il en est de même dans la partie qui s'étend de Saint-Nazaire à Paimboeuf; mais, entre cette dernière ville et la Martinière, sur une section de 13 kilomètres, on rencontre des hauts-fonds qui occasionnent à la batellerie une gêne considérable et compromettent, par conséquent, les intérêts de notre port.

Pour suppléer aux imperfections de cette partie du fleuve, le conseil général des ponts-et-chaussées, d'accord avec les ingénieurs, a proposé de la remplacer par un canal latéral dont la dépense est évaluée à 20 millions.

M. de Freycinet a déposé, dans la séance de vendredi, un projet de loi ayant pour objet l'établissement de ce canal.

#### CES AFFREUX CONGRÉGANISTES !

Ils n'en font jamais d'autres... et nous avons la conviction que le nouveau fait que nous venons signaler ne convertira pas nos adversaires, dit le journal l'Océan, car il n'y a de pires sœurs que ceux qui ne veulent pas entendre.

Il s'agit du certificat d'études.

Ces jours derniers, à Quimper, vingt concurrents étaient en présence : dix-neuf élèves ont réussi, et sur ce nombre dix-sept appartenaient à l'école communale de Quimper, qui est dirigée par les Frères.

Ceux qui connaissent l'esprit de dévouement, d'abnégation et de sacrifice qui anime ces religieux, ne seront pas surpris de ces résultats toujours les mêmes.

Quoi qu'il en soit, les succès de l'école de Quimper font le plus grand honneur au frère Corbère. Depuis vingt-cinq ans il dirige ces importantes classes, apportant dans les fonctions de l'instruction de la jeunesse un soin, un dévouement et une intelligence qui ne se démentent jamais. Il a d'ailleurs, dans le frère Celsin, un auxiliaire d'un rare mérite.

Ajoutons, à l'honneur de la municipalité de Quimper, qu'elle est restée en dehors de ces esprits de tracasseries, quand même, dont nous ne voyons ailleurs que trop d'exemples. Ajoutons encore que M. Astor, maire de Quimper, est très-sympathique aux Frères et apprécie les rares services qu'ils rendent à la population ouvrière de Quimper.

Les Sœurs de la communauté de La Salle de Vihiers, qui dirigent à Saint-Vincent-Sterlanges (Vendée), arrondissement de La Roche-sur-Yon, l'école communale de filles, viennent de présenter quatre de leurs élèves pour le certificat d'études.

Les quatre ont été reçues.

Les Sœurs de la commune de Bournezeau, même arrondissement, qui en présentaient cinq, les ont vues également toutes admises.

Les Frères de Saint-Gabriel de l'école de Chantonay (Vendée), sur trois élèves ont obtenu trois certificats.

Ces succès sont la meilleure réponse que l'enseignement congréganiste puisse faire à ses calomnieux.

#### On lit dans l'Ordre, de Mayenne :

Un grand succès vient d'être obtenu par les Frères de la paroisse de Notre-Dame de Mayenne. Au concours entre tous les élèves des écoles primaires du même canton, les compositions du jeune Margerie ont été par la commission déclarées les plus parfaites. Les Frères sont coutumiers de ces

succès, mais par ce temps de dénigrement systématique, il ne faut pas se laisser de le constater.

#### Faits divers.

Une jeune fille, passant rue Saint-Séverin, à Paris, a été victime, samedi soir, d'un singulier accident. Un jeune homme, qui allumait son cigare à une fenêtre, le laissa échapper par mégarde, et il tomba tout allumé sur la tête de la jeune fille en mettant le feu à sa longue chevelure. La jeune fille, effrayée, s'enfuit en poussant des cris; le vent activa les flammes, et la malheureuse risquait d'être brûlée vive, lorsqu'un passant eut la bonne idée de lui jeter son pardessus sur la tête. Néanmoins les blessures sont très-graves; la tête n'est plus qu'une plaie.

Un affreux accident est arrivé vendredi matin à Monthermé (Ardennes).

Cinq femmes, afin de se rendre à leur travail de fenaison, eurent la malheureuse idée de prendre une barque pour traverser la Semoy, au lieu de suivre le chemin qui conduit dans la prairie.

Arrivées près du déservoir du canal de M. Gendarme, la rapidité de l'eau fit chavirer la barque, et les cinq femmes furent précipitées dans la rivière.

Deux d'entre elles parvinrent, à l'aide de leurs râteaux, à gagner la rive. Malheureusement, les trois autres ont péri.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers Illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Le Salon de 1879, par Daniel Bernard (neuvième et dernier article). — La caravane nubienne du Jardin d'acclimatation, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Les obsèques de S. A. R. le prince d'Orange, par H. Verney. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Les Martyrs de l'honneur, par Henri Conscience (suite). — M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, par F. B. — La guerre dans le Zoulouland, R. Bryon. — Bulletin financier. — Courrier des modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Salon de 1879 : La Femme du Marin, tableau de M. Ulysse Butin; Les Batailles de Monistrol-d'Allier, près du Puy, tableau de E. Baudoin. — Funérailles de S. A. R. le prince d'Orange, à Delft (deux gravures). — M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, secrétaire de la Comédie-Française. — La guerre dans le Zoulouland : détachement anglais opérant une reconnaissance; le général Marshall et son état-major traversant la colonie de Natal; types de chefs zoulous. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 4 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

#### VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE D'ANGERS

Par M. MOLLAT.

Ce magnifique plan lithographique, dont nous avons déjà parlé, est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

Classe 66.

#### MÉDAILLE D'ARGENT

#### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnaissables par leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

